

Propositions syndicales¹ pour le Forum économique mondial

(Davos, 21-25 janvier 2004)

1. Le Forum économique mondial (en anglais World Economic Forum, WEF) de cette année se tient à un moment critique. Après une période soutenue de tensions internationales exacerbées et après la guerre en Irak, la situation économique mondiale continue d'osciller entre relance et récession. Les déséquilibres entre les régions s'accroissent. Dans l'entre-temps, les préoccupations publiques continuent de grandir à propos des incidences négatives d'une approche à l'égard de la mondialisation fondée sur la déréglementation et la libéralisation du commerce, comme illustré par l'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún et par les derniers cas de corruption d'entreprises. Après plusieurs années d'instabilité, dont la crise financière asiatique et la débâcle qui a suivi le boom des « dot.com », tous les signes annoncent une nouvelle année d'incertitude financière. La question que chacun se pose est de savoir quand éclatera la prochaine bulle.
2. Le thème du WEF de cette année, « Un partenariat pour la sécurité et la prospérité » montre la nature partagée de ces préoccupations. Le mouvement syndical international, représenté par 25 dirigeants syndicaux à Davos, insiste sur le rôle d'un partenariat social entre milieux d'affaires et syndicats dans l'établissement d'un consensus sur les mesures nécessaires pour réaliser une croissance et une prospérité globales plus rapides et plus durables dans toutes les régions du monde et pour une productivité et une sécurité améliorées sur les lieux de travail. Nous croyons que le respect des droits est essentiel et que le WEF doit prendre une initiative à l'égard de ses entreprises membres pour obtenir leur participation au « Contrat mondial » (Global Compact) des Nations Unies, faire preuve d'une disposition à négocier des accords cadres avec les Fédérations syndicales internationales (FSI) et prendre un engagement à respecter les conventions internationales du travail et les recommandations de l'OIT, ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. La déclaration qui suit constitue la contribution syndicale aux sept fils conducteurs du WEF de 2004 et à ses six domaines d'action.

Premier fil conducteur du WEF : Assurer la sécurité mondiale

3. Pour assurer la sécurité mondiale, il faut comme point de départ la sécurité économique mondiale. Si l'OCDE et le FMI prévoient le retour de la croissance économique, l'état de l'économie mondiale reste cependant fragile. Le chômage a augmenté dans tous les pays du G8 et les salaires ainsi que les revenus des ménages stagnent. De nombreux pays en développement se trouvent confrontés à de nouvelles baisses de la demande nationale et de la demande d'exportations et connaissent également un nouveau recul dans la réalisation de l'objectif de développement du millénaire de réduction de la pauvreté. Il existe un danger que

¹ Cette déclaration a été ratifiée par le **GROUPEMENT « GLOBAL UNIONS »** qui rassemble la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), les Fédérations syndicales internationales (FSI) et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE, la **CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL** (CMT) et la **CONFEDERATION EUROPEENNE DES SYNDICATS** (CES). Les Fédérations syndicales internationales comprennent l'UNI, la FITBB, l'UITA, l'IMF, l'ISP, l'IE, la FITTHC, la FIJ, l'ITF et l'ICEM.

les forces extrémistes et racistes ne gagnent du terrain. Parallèlement, tant sur les plans politique que commercial, le multilatéralisme est de plus en plus menacé.

4. La crise du multilatéralisme doit être résolue. Il faut aujourd'hui tirer les leçons de ce qui fonctionne et de ce qui ne marche pas en termes de politique économique et de marché du travail. Les politiques actuelles en matière d'économie et de l'emploi, qui favorisent la flexibilité, n'ont pas porté leurs fruits. La communauté internationale ne doit pas être paralysée par les récents revers du multilatéralisme mais elle doit s'attaquer avec une nouvelle détermination aux défis les plus pressants du monde. Nous avons besoin d'une évaluation rigoureuse des résultats des efforts de réforme économique dans le monde, en nous attachant à la promotion de l'emploi, à la sécurité sociale et à l'inclusion, de même qu'à la cohésion entre les pays et entre les politiques au sein de ces pays. Le monde a besoin de politiques qui élèvent le niveau des pays pauvres et qui conduisent à une croissance économique équilibrée, génératrice d'emplois décents et assurant partout à chacun/e une véritable part dans le développement économique et la prospérité.

Deuxième fil conducteur du WEF : Promouvoir la croissance mondiale

5. L'illusion qu'une économie déréglementée du marché mondial apportera à tous une vie meilleure est aujourd'hui discréditée. En réalité, la déréglementation économique a été la cause d'une plus grande pauvreté et a laissé le crédit des consommateurs à des niveaux élevés insoutenables. Le message découlant des expériences récentes et adressé aux décideurs est clair : la politique macroéconomique est importante. Et l'expérience des Etats-Unis et du Royaume-Uni, entre autres, montre qu'elle fonctionne uniquement avec la bonne combinaison. Une action concertée et coordonnée en matière de politique monétaire et fiscale est nécessaire pour soutenir la croissance économique et la croissance de l'emploi. Des réformes structurelles pour promouvoir un travail de bonne qualité auront l'aval du public, à l'inverse d'une déréglementation simpliste du marché du travail.
6. Il faut agir pour atteindre une croissance plus rapide et plus équilibrée, assurer un meilleur développement des ressources humaines et créer plus d'emplois. L'économie mondiale ne peut plus s'appuyer sur les Etats-Unis d'Amérique comme seul vecteur de croissance. Les politiques de l'Administration américaine ont engendré d'énormes déficits fiscaux et commerciaux sans pour autant accroître le niveau de l'investissement. La montée de l'Euro préjudicie les perspectives de croissance dans la zone Euro. Par conséquent, il faudra contrer les nouveaux risques grâce à une action coordonnée en matière de politique monétaire et fiscale, propre à augmenter la croissance économique et l'emploi. Nous avons besoin de politiques qui impulsent la croissance et qui luttent contre la pauvreté et d'un plan de croissance mondiale coordonné à l'échelon international, avec à la tête les pays du G8.

Troisième fil conducteur du WEF : Gérer les nouveaux risques

7. Les politiques mondiales actuelles n'offrent guère de chances d'éliminer la pauvreté, d'initier un processus de développement durable, de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ou d'améliorer les conditions de vie des travailleuses et travailleurs. Et l'accentuation de l'injustice sociale alimente l'intolérance, l'extrémisme, la xénophobie, les tensions et les conflits partout dans le monde.

8. Au risque d'instabilité financière et économique s'ajoute le spectre de la guerre. Pour contrer cette situation dangereuse, nous devons nous efforcer de parvenir au développement économique et social équilibré dans tous les pays. Les politiques en matière de commerce et de croissance et l'utilisation des ressources naturelles devraient s'inscrire dans le cadre de politiques de développement durable respectant les normes en matière d'environnement et de travail tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs. Nous devons agir pour relever le défi du développement durable et pour octroyer une attention crédible aux dangers créés en matière d'emploi par les défis environnementaux et par les mesures potentielles destinées à contrer ces défis. Ces mesures doivent d'autre part s'accompagner de recommandations pour une action efficace.

Quatrième fil conducteur du WEF : Développer la capacité de rebond des entreprises

9. Les systèmes de gouvernance des entreprises doivent assurer que les voix des employés soient entendues et aient une incidence. La transparence et la responsabilité sont essentielles pour prévenir la résurgence des crises d'entreprises. Certains essayeront de tirer gain et profit d'injustices mais finalement, il y a un intérêt prépondérant et partagé dans les droits et la démocratie en tant que fondements de la capacité de rebond des entreprises. Au cœur de cet intérêt partagé figure la préservation d'une paix industrielle durable.
10. Un dialogue social loyal et équilibré est primordial pour obtenir de véritables résultats. Cela signifie un dialogue entre employeurs et syndicats, comportant des accords-cadres négociés à l'échelon global et le tripartisme fondé sur les principes de l'OIT, ainsi que la mise en œuvre de normes internationales importantes comme les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Cela signifie également un dialogue basé sur la confiance et la pleine reconnaissance des droits des travailleuses et travailleurs, en particulier de droits fondamentaux tels que le droit d'organisation et le droit de négociation collective. Le mouvement syndical demande aux employeurs dans toutes les parties du monde de reconnaître la validité de ces préceptes et d'encourager la liberté d'association sur le lieu de travail en tant que base d'un partenariat véritable, d'une stabilité et d'une capacité durable de rebond des entreprises.

Cinquième fil conducteur du WEF : Stimuler l'innovation

11. Faire de l'éducation permanente une réalité pour tous doit être réinscrit à l'ordre du jour. Les gouvernements doivent se fixer comme priorité fondamentale d'augmenter l'investissement dans l'éducation et la formation et d'ajuster cet investissement aux besoins d'une économie et d'une société en mutation et à l'objectif d'accroître le niveau et la qualité de l'emploi. Ils doivent encourager et faciliter entre employeurs et syndicats des accords qui permettent de concrétiser dans la pratique la participation à une éducation permanente. Les ministres doivent assurer le lien entre les politiques actives du marché du travail et de la formation afin de soutenir le plus optimalement possible le maintien des travailleurs dans les entreprises tout en assurant la réintégration des travailleurs sans travail. Il faut donner plus de ressources financières aux ministres des affaires sociales et de l'emploi pour favoriser une élévation du niveau et de la qualité de l'emploi dans le monde. Le secteur privé a intérêt à hausser le niveau d'aptitudes de la population active et les entreprises doivent contribuer financièrement à l'augmentation des ressources nécessaires.

12. Les mesures du marché du travail doivent se fonder sur une nouvelle approche propre à assurer : la qualité et l'attractivité du travail ; la disponibilité d'emplois ; la santé et la sécurité au travail ; des salaires décentés ; la garantie d'un salaire dont on peut vivre, limitant et excluant le risque d'être pris dans les « pièges des bas salaires » ; des perspectives de carrière et la sécurité d'emploi, fondées sur la prévention de la précarité ; la délégation de pouvoir aux travailleuses et travailleurs et à leurs représentants syndicaux afin qu'ils puissent faire entendre leur voix dans le processus de gestion des changements ; l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail ; un accès égal à la formation et à l'éducation des adultes, et un environnement favorable qui réconcilie la vie des actifs et de toutes les personnes en général en améliorant l'accès aux transports publics, ainsi que les soins aux enfants et aux personnes âgées. Le droit universel à l'éducation doit être assuré pour tous les enfants, en octroyant une attention particulière à une prévention effective de la discrimination entre les sexes dans l'accès à l'éducation. Toutes ces mesures encourageront l'innovation, la productivité et une croissance plus élevée, au bénéfice de tous.

Sixième fil conducteur du WEF : tirer parti de la diversité des valeurs

13. Une gouvernance démocratique et transparente doit être établie sur base de la participation des partenaires sociaux à un véritable dialogue social et de la mise en œuvre des politiques économiques, et d'un rôle fort pour l'Etat et les autorités publiques, en particulier en ce qui concerne la qualité des services publics de base.
14. La participation accrue des femmes au marché du travail est l'un des facteurs essentiels d'un monde du travail en mutation. Toutefois, les femmes continuent de n'être pas sur un pied d'égalité avec leurs collègues masculins et elles expérimentent toujours des conditions inégales sur le marché du travail. L'élimination des obstacles à l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail doit donc être une priorité importante dans tous les pays et toutes les entreprises.

Septième fil conducteur du WEF : Réduire l'inégalité

15. Une vision, une volonté politique et les capacités nécessaires doivent être réunies pour parvenir au développement et garantir un travail décent à des millions de travailleuses et travailleurs qui vivent aujourd'hui dans la précarité et dans la pauvreté sans la perspective d'un avenir meilleur. Il faudra pour aboutir à cela, outre les engagements pris sur le papier, des engagements en termes de ressources. Des systèmes de gouvernance propres à promouvoir notre bien-être commun, nos droits et la démocratie seront nécessaires. Il faut pour cela des processus démocratiques efficaces et un dialogue qui permette d'y arriver.
16. Une priorité essentielle à l'échelon national doit être d'établir des possibilités de carrière pour les travailleuses et travailleurs peu rémunérés afin de leur permettre de rompre avec les pièges de la pauvreté et d'établir des minima sur le marché du travail grâce à des salaires minimums bien ciblés et à des systèmes plus intégrés. Le droit des travailleuses et travailleurs qui n'occupent pas des emplois dans l'économie formelle à s'organiser doit également être inscrit à l'ordre du jour : les lois et les réglementations qui régissent la négociation collective doivent être ajustés afin d'assurer que leurs droits soient protégés.

Premier domaine d'action du WEF : Faire rapidement redémarrer le commerce

17. L'échec de la 5^e Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún laisse l'OMC à la croisée des chemins. La non-réalisation de si nombreux engagements pris envers les pays en développement a engendré une crise de confiance entre les pays industrialisés et les pays en développement membres de l'OMC. En outre, la crédibilité de l'OMC et sa légitimité dans l'opinion publique générale continuent d'être largement mises en question. Et l'incidence de l'accession de la Chine à l'OMC sur d'autres pays en développement, en termes de pression continue pour réduire les normes fondamentales du travail et trop souvent pour accroître la misère et l'exploitation (en particulier des travailleuses), très souvent dans les zones franches d'exportation, continue de s'exacerber. L'énorme déficit social au cœur du système commercial international ne fait que se creuser au fur et à mesure que les années passent. Les contraintes actuelles qui pèsent sur le système multilatéral ne peuvent que s'intensifier, créant le risque d'une répercussion qui se traduira par une hausse des pressions protectionnistes dans le monde.

18. si l'on veut que les négociations de l'OMC redémarrent, il faudra trouver une réponse aux promesses non tenues de Doha et traiter en priorité les préoccupations des pays en développement avant la poursuite des discussions sur le reste de l'ordre du jour de Doha. Des actions décisives sont nécessaires pour traiter les priorités fondamentales en matière sociale et du travail et pour établir un système commercial mondial équitable qui puisse assurer un équilibre entre les forts et les faibles dans les processus de mondialisation, aider à conduire à une expansion du commerce mondial et promouvoir de meilleures normes de vie dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés. Les membres de l'OMC doivent reconnaître que le commerce n'est qu'un des éléments des trois piliers du développement durable ratifiés au Sommet mondial pour le développement durable en 2002 et que le commerce est un moyen d'accès à la croissance et au développement et non une fin en soi. La réduction de la dette, la démocratie, la protection environnementale, l'éradication de la pauvreté et l'emploi décent (dont le respect des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs établis par l'OIT) doivent être réalisés simultanément dans le cadre d'un ordre du jour plus important et à large portée pour parvenir au développement et obtenir des normes de vie plus élevées pour toutes les personnes, conformément aux objectifs consignés dans le préambule de l'Accord de l'OMC.

Deuxième domaine d'action du WEF : Améliorer la gouvernance

19. L'effondrement d'entreprises et les importantes sanctions imposées à Wall Street ces derniers temps ont mis en relief les échecs systématiques de la gouvernance financière et des entreprises et l'existence très répandue d'incitants à de mauvaises pratiques. Les chefs d'entreprise ne sont pas suffisamment comptables de leurs actes comme l'ont prouvé les importantes fraudes dans les systèmes de retraite et de très nombreux employés en ont fait lourdement les frais.

20. Une action urgente est nécessaire pour assurer la gouvernance effective de l'économie mondiale et pour garantir les droits fondamentaux et la création d'un travail décent. Le système multilatéral doit assurer que les dirigeants d'entreprise soient pleinement comptables de leurs actes devant toutes les autres parties concernées. En particulier, les systèmes de gouvernance des entreprises devraient assurer une représentation effective des employés. Il faut garantir la transparence financière tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents. En outre,

le marché mondial a aujourd'hui besoin de règles contraignantes arrimées à des responsabilités et à des droits établis. La communauté internationale ne peut plus persister dans son échec à les mettre en place et à les appliquer pleinement.

Troisième domaine d'action du WEF : Sauver les relations transatlantiques

21. Les Etats-Unis d'Amérique et l'UE doivent reconnaître leur intérêt partagé dans un ordre du jour commun dans de nombreux domaines de l'économie mondiale. Ils doivent donner un signal clair et dire qu'ils travailleront sur une base multilatérale à l'établissement d'une série de règles sociales effectives pour gouverner la mondialisation de manière à aboutir à une distribution plus équitable et à base plus large des bénéfices de la croissance qui puissent apporter sécurité et stabilité au bénéfice de tous. Ils doivent contribuer à établir la dimension sociale de la mondialisation en soutenant les travaux conjoints de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale aux côtés d'autres organisations internationales et en particulier avec l'OIT et sa Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.
22. Les partenaires transatlantiques doivent spécifiquement promouvoir un plus grand engagement de tous les gouvernements dans l'application des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et dans le contrôle de leur application effective par leurs entreprises. Bien que ces Principes directeurs couvrent de nombreux aspects des activités des entreprises, leur élément central est l'emploi et les relations professionnelles et la plupart des cas qui apparaissent concernent ce point. Les ministres du travail doivent s'efforcer avec leurs collègues d'autres départements gouvernementaux d'assurer que les Points nationaux de contact disposent de l'expertise adéquate pour traiter les cas relatifs aux relations professionnelles, à l'emploi et aux violations des droits humains et syndicaux. Les gouvernements dans leur ensemble - dont les Etats-Unis et l'UE - doivent assumer leur responsabilité dans l'action prise pour assurer un fonctionnement efficace des Points nationaux de contact, en permettant ainsi aux Principes directeurs de devenir un instrument efficace pour assurer la responsabilité sociale des entreprises.

Quatrième domaine d'action du WEF : Répondre aux défis en matière de santé

23. Les niveaux de pauvreté augmentent dans le monde, exacerbés par l'affaiblissement des systèmes de sécurité sociale, ce qui entraîne une baisse de la sécurité alimentaire et des soins de santé de moindre qualité. La situation risque d'empirer à la suite de la pression exercée durant les négociations de l'AGCS. Il arrive souvent que la privatisation des soins de santé mette les services de base de santé hors de portée des plus démunis, les laissant en marge de la société et créant un terrain fertile pour l'extrémisme. L'incidence est pire pour les plus démunis du monde et surtout pour les femmes.
24. Des services vitaux comme l'éducation, la santé et l'eau ne doivent pas faire l'objet des diktats du marché et doivent être universellement accessibles à tous les citoyens. Ces services seront par conséquent exclus des négociations commerciales, étant donné que les accords de l'OMC peuvent saper les droits inaliénables de toutes les personnes à y avoir accès et les droits légitimes des gouvernements démocratiques à mener leur propre politique en matière d'éducation, de sécurité sociale et d'investissement public. D'autre part, l'aide accrue au développement doit être consacrée aux soins de santé ainsi qu'à d'autres ressources nationales. L'investissement fait dans les soins de santé et pour assurer un accès à des soins de

santé de qualité paie énormément à long terme. En priorité, de nouveaux investissements globaux sont nécessaires dans des mesures de prévention et de traitement de la pandémie du VIH/SIDA.

Cinquième domaine d'action du WEF : Revitaliser le développement

25. Un an après la dernière réunion du WEF à Davos, le monde se trouve encore un peu plus éloigné des objectifs de travail décent pour tous et des objectifs de la Déclaration du millénaire des NU, convenue par toutes les nations en tant qu'objectifs fondamentaux pour un monde meilleur. Les résultats en matière de développement aujourd'hui révèlent un échec sur toute la ligne. Et à moins que la communauté internationale ne trouve la capacité de réagir, ces échecs se poursuivront et, dans un an d'ici, la réalisation de meilleures normes de vie, d'un emploi décent et des objectifs de développement du millénaire seront un objectif encore plus lointain.
26. L'échec des institutions financières internationales (IFI) à concrétiser les objectifs de développement et de réduction de la pauvreté établis dans leurs statuts révèle un manque de capacité à répondre aux défis auxquels elles sont confrontées. Un progrès renouvelé dans la concrétisation des objectifs de développement du millénaire réclamera une réforme systématique des IFI afin qu'elles agissent de manière plus cohérente avec le système onusien dans le cadre de la suite donnée à la Conférence de Monterrey de 2002 sur le financement du développement et à la Conférence de Johannesburg pour le développement durable. Les IFI doivent respecter les normes fondamentales du travail de l'OIT dans tous leurs programmes, initiatives et recommandations de politique. Les IFI et les principaux gouvernements mondiaux doivent développer des pratiques opérationnelles qui soient conformes à leurs engagements déclarés dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les hommes et les femmes, les normes fondamentales du travail, les services publics de qualité et un système financier international qui soutienne un développement stable et durable dans toutes les régions. Pour commencer, un allègement accru et efficace de la dette est nécessaire pour les pays en développement lourdement endettés.

Sixième domaine d'action du WEF : réformer les NU

27. Les gouvernements doivent indiquer clairement qu'ils oeuvreront pour établir une série de règles sociales effectives pour gouverner la mondialisation afin de parvenir à une distribution plus large et plus équitable des bénéfices de la croissance. L'approche non équilibrée à l'égard de la mondialisation, fondée sur la simple déréglementation des marchés, a conduit à une mise en question du système de commerce multilatéral et d'investissement. Pour que le système ait une certaine légitimité, il est nécessaire d'établir une cohérence entre les règles en matière de commerce et d'investissement et les préoccupations plus larges de la politique publique telles que la protection de l'environnement et le développement durable, des services publics de qualité, la sécurité alimentaire et la sécurité des produits et le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Il faut disposer de mécanismes permettant une consultation efficace des syndicats et d'autres éléments représentatifs de la société civile. Et pour ce faire, l'OMC, le FMI et la Banque mondiale doivent travailler avec les Nations unies et assurer que leurs actions ne sapent pas les objectifs fondamentaux des NU et leurs agences spécialisées, en particulier l'OIT.
28. La mondialisation a besoin de gouvernance afin que tous les citoyens dans toutes les parties du monde bénéficient des garanties de leurs droits fondamentaux et de

la règle de droit. Et la gouvernance doit être fermement ancrée dans la démocratie. Un élément essentiel de la gouvernance mondiale est la nécessité pour le FMI et la Banque mondiale et l'OMC d'agir de concert avec le système onusien, et pour ces institutions d'être rendues plus transparentes et démocratiquement comptables de leurs actes. En 2004, cela signifie que la communauté mondiale doit se serrer les coudes et travailler à l'unisson pour assurer le suivi le plus efficace possible des recommandations de la Commission mondiale de la dimension sociale de la mondialisation.

Conclusions : Construire la dimension sociale de la mondialisation

29. Les syndicats demandent que l'on respecte les travailleuses et travailleurs et les membres de leur famille, réclament le dialogue, la consultation et la reconnaissance des droits démocratiques et des droits des travailleurs. un changement dans les conditions de vie et de travail ne se fera pas par le biais de la charité ou du paternalisme. Un progrès véritable ne peut se produire que par la participation des personnes à leur propre développement et à la défense de leurs propres intérêts ainsi qu'au renforcement de la solidarité internationale.
 30. Ceci exige organisation, inclusion et engagement plutôt qu'exclusion et appauvrissement. Ceci exige également le respect du droit des travailleurs et travailleuses à former leur propre syndicat et à influencer leur propre avenir. Ceci exige le respect du droit de toutes les personnes et de toutes les populations à vivre sans discrimination et exploitation. Et ceci exige le respect de la terre elle-même et de ses ressources. Enfin, ceci exige équité, justice et solidarité.
 31. Le mouvement syndical international vient à Davos avec un message simple. Nous demandons au WEF de s'atteler à la nécessité de mondialiser la justice sociale. Notre objectif est de trouver des approches constructives pour arrimer la mondialisation aux intérêts de toutes les entreprises et de tous les travailleurs et travailleuses.
-